



Des espèces peu envahissantes sont testées en « *écobordure* » de parcelles.

© M. Loison

Dialogue

la plupart de nos
comme bonne et
eurs, elle signifie
les et un impact
er les aspirations
e - de l'agricul-
Boisseaux a agi
tude menée avec
cluant 6 fermes
boisés et sur les
paysage, ouvert,
été mis en valeur
au grand public.
e sauvage reste
es. À l'exemple

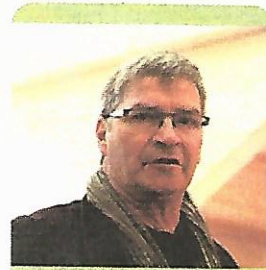
du courlis de terre, une espèce d'oiseau protégée dont on a montré la présence même en zone de culture intensive.

Écobordures avec des plantes mellifères

Sur le terrain, plusieurs mesures ont suivi. La Coop de Boisseaux a travaillé sur des « *écobordures* » de champs, en vue de restituer une diversité de végétaux en lisière des parcelles. « *Quand on laisse pousser la flore sur les bordures, ce sont d'abord les adventices qui recolonisent. C'est pourquoi nous essayons de ressemer les bordures plutôt avec des plantes non invasives et mellifères, c'est-à-dire une flore intéressante pour la biodiversité et choisie pour ne pas envahir la culture* », explique Patrick Durand. D'autres initiatives ont suivi. Par exemple, la coopérative a installé des nichoirs pour faucon crécerelle et chouette chevêche, deux rapaces

qui éloignent les pigeons des silos. Ces derniers posent en effet un vrai problème de salissement. La coopérative a aussi incité les agriculteurs à installer des piquets en bordure de parcelle pour attirer des petits rapaces qui mangent les campagnols. Plus largement, le colloque de l'académie d'Agriculture a posé la question de la biodiversité dans le tissu agricole et à l'intérieur des espèces cultivées. Un fait est reconnu : la biodiversité n'est jamais fixe. « *Elle n'a cessé d'évoluer au cours des temps* », souligne le scientifique Bernard Le Buanec. À partir de 1950, on a constaté l'uniformisation des paysages agricoles et de la biodiversité, avec un agrandissement des parcelles et la disparition de 5 millions d'hectares de surfaces fourragères. Depuis les alertes lancées au milieu des années soixante, une prise de conscience s'est amorcée,

amplifiée dans les années quatre-vingt. « *Les actions ont déjà eu des effets positifs qu'il faudra développer en favorisant les zones refuges, les haies... autour des parcelles agricoles, ajoute Bernard Le Buanec, sachant que pour l'agriculteur, l'impératif sera toujours d'avoir un champ propre !* »



Patrick Durand, président de la Coop de Boisseaux. « *Nous nous sommes impliqués dans des études de biodiversité avec six fermes pilotes, et en faveur des continuités écologiques.* »

© M. Loison

MARIANNE LOISON

